

INTRODUCTION

La Mauritanie est un pays particulièrement vulnérable aux risques de catastrophes telles que les sécheresses et les inondations. Dans le contexte du changement climatique, le pays a connu ces dernières années des événements environnementaux extrêmes se matérialisant par des sécheresses prolongées, des inondations et des feux de brousses ravageant d'importantes surfaces de terres agricoles.

Face à cette situation et à une menace toujours présente, il est devenu urgent de prévenir ces catastrophes et de renforcer la capacité des différents acteurs intervenant dans la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes à faire face aux menaces. C'est dans ce cadre que le projet visant la réduction des risques de catastrophes, financé par la protection civile et l'aide humanitaire de l'Union Européenne, un réseau d'informateurs clés (au niveau communautaire) et un système d'alertes précoces sur les risques de catastrophes ont été mis en place au niveau de dix villages de la moughataa (département) de Bassikounou et de dix autres dans la moughataa de Adel Bagrou. Ces informateurs remontent les informations (alertes météo, risques de sécheresses, etc.) vers un point focal des alertes qui se charge de vérifier la véracité et la pertinence de l'information avant d'en informer les services techniques compétents.

MÉTHODOLOGIE

Ce système d'alerte précoce (SAP) communautaire a pour objectif d'informer les communautés et les autorités sur les menaces liées aux aléas naturels afin d'en atténuer les impacts.

La méthodologie utilisée repose sur :

1. L'identification des zones de couverture géographique

À travers des rencontres avec les autorités locales et les services techniques, deux moughataas (départements) ont été identifiés au niveau de la wilaya (région) du Hodh Ech Chargui, comme étant les moughataas les plus exposées aux risques de catastrophes. À la suite de cela, dix villages ont été priorisés au niveau de chaque moughataa comme étant ceux les plus exposés aux risques de catastrophes.

2. La reconnaissance des risques dans ces zones géographiques

Après l'identification des zones de travail dans les moughataas de Bassikounou (Lemghayss, Bouglingala, Ehssey Lebyadh, Lagdaf, Medalla, Kindierla, Boyziya, R'ken, Ehel Ahmedou et Bir Elbarka) et d'Adel Bagrou (Bougl, Miborye Delleh, Mbaratt Erme, Lemghayss, Agourare, Massgoule Lebyadh, Ehel Berbare, Goubiye, Dar Naim Ezmarrigue et Leguayde), **des entretiens ont été menés avec les autorités locales, chefs de villages et représentants de communauté dans chaque village** afin d'identifier les événements qui surviennent dans ces localités. Les événements relevés sont majoritairement les suivants : les feux de brousses, les fortes températures, les sécheresses et les inondations.

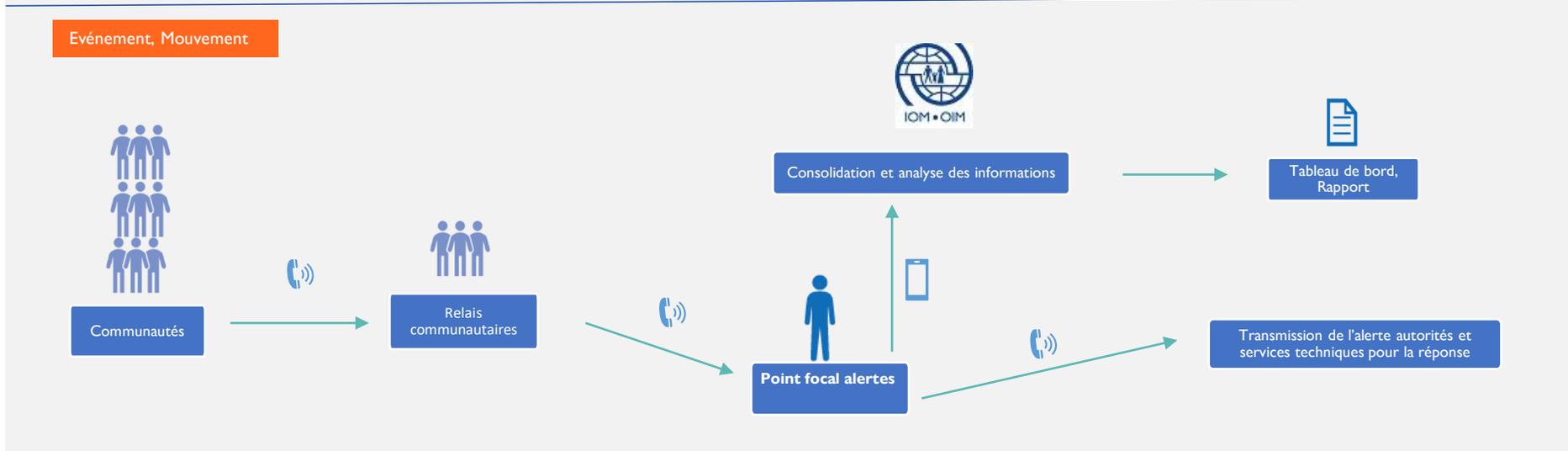
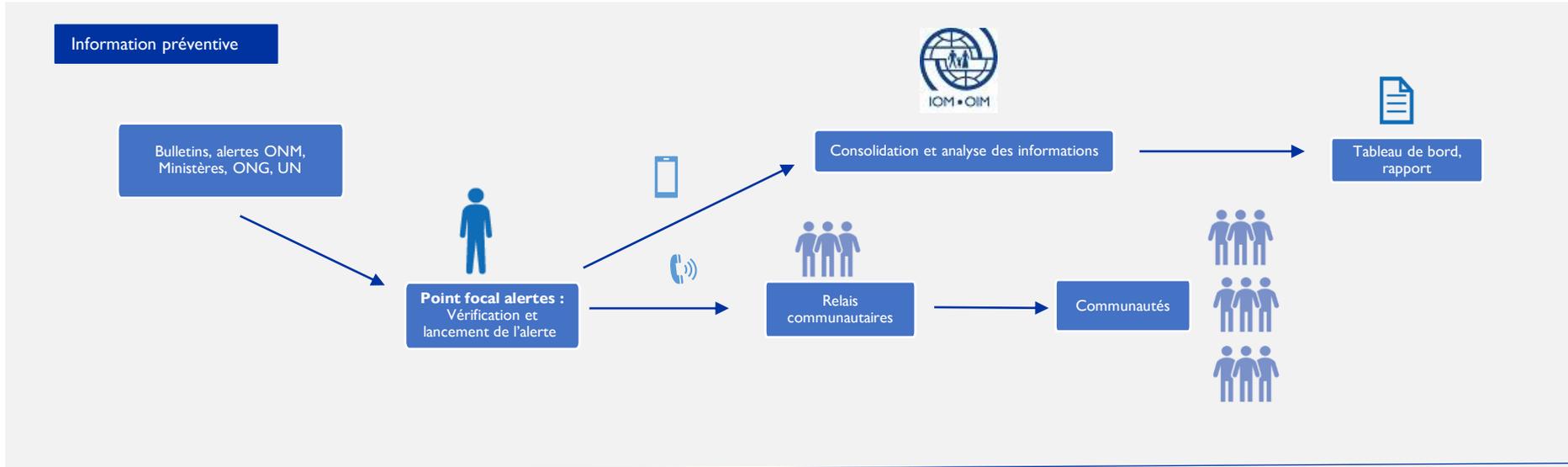
3. La mise en place d'un SAP pour la réduction des risques liés aux catastrophes

Après reconnaissance des risques auxquels les zones de couverture sont exposées, un système d'alerte précoce communautaire (basé sur les individus et les communautés et pouvant touché directement ou indirectement environ 73% des personnes des communautés) a été mise en place afin d'informer les populations sur les menaces, mais également afin de documenter les événements liés aux aléas naturels, conflits agropastoraux ou maladies, survenus dans ces villages. Deux types d'informations sont partagées dans ce SAP:

- **Informations préventives:** Les informations préventives partagées aux communautés telles que les bulletins provenant de l'office national de la météorologie (ONM), du Ministère de l'Elevage, du Ministère de l'Environnement, d'Action contre la faim (ACF) ou du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Ce partage d'information passe par un point focal des alertes (PFA) qui est chargé de collecter l'ensemble des alertes qui concernent ces localités. Par la suite, le PFA partage rapidement ces alertes à des relais communautaires formés sur l'identification des menaces et qui sont en relation avec les communautés pour un partage rapide de ces informations vers ces derniers.
- **Événements :** Les événements survenus dans les localités identifiées et principalement liés aux aléas naturels tels que les feux de brousse, les inondations, les sécheresses ou les vagues de chaleur ou de froid. Les informations sur ces événements permettent, entre autres, de mieux connaître les capacités des populations à répondre aux événements et à évaluer la réponse des autorités. Elles servent également à collecter des informations permettant de veiller à la survenue de nouveaux risques non-identifiés lors de la phase de cartographie des risques. Les informations sur les événements liés aux aléas naturels sont partagées par les relais communautaires à un point focal des alertes (PFA) chargé de vérifier si les autorités ont déjà été informées des événements pour les événements nécessitant une réponse par ces derniers. Ainsi, si les autorités n'ont pas été auparavant informées, elles le seront par le biais des PFAs. Enfin, les PFAs sont également chargés de consolider toutes les informations liées aux événements dans une base de données pour des raisons de documentation.

En plus, étant donné que les aléas climatiques peuvent être une source de conflit, un mécanisme d'alerte sur les mouvements massifs, précoces ou tardifs de transhumants a été introduit dans ce SAP durant le mois de juillet 2023 pour cette fois prévenir les conflits liés aux aléas climatiques et à la mobilité.

Processus de partage des alertes



ÉVÉNEMENTS

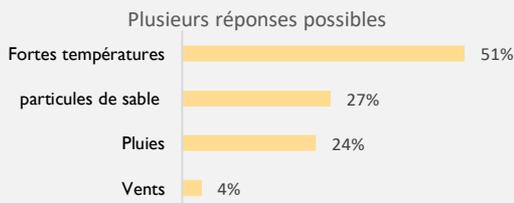
Durant les mois de juin et juillet 2023, 7 alertes événements liés aux aléas naturels, tensions intercommunautaires et mouvement massif de transhumants ont été rapportés par les relais communautaires dans le cadre du système d'alerte précoce.

En effet, les événements liés aux aléas naturels concernaient la plupart (4) des vents violents causant des dégâts matériels mineurs (sur les habitations) sans faire des pertes en vies humaines ni animales. Des informations sur ces vents violents avaient été partagées via les informations préventives envoyées aux relais par le point focal des alertes.

Un manque d'eau et de pâturages a été reporté dans les villages de **Lemghayiss** et **Boulingala** dans la commune de Bassikounou. En même temps, il a été rapporté un mouvement massif de bétails d'environ 400 têtes en provenance du village de Nouwara commune de Kayes (MALI) qui pourrait engendrer des compétitions autour des ressources naturelles aux alentours du village de Boyziya de la commune de Bassikounou avec une probabilité que des conflits surviennent, causés par un mouvement tardif des groupes pastoraux. Les relais sont alors restés en alerte pour prévenir les potentielles tensions qui pourraient se produire à cause de la raréfaction des ressources liées au manque d'eau et de pâturage dans les villages à proximités de la zone d'accueil de ce mouvement.

Toutes ces informations ont été remontées aux services techniques des ministères pertinents par le point focal alerte.

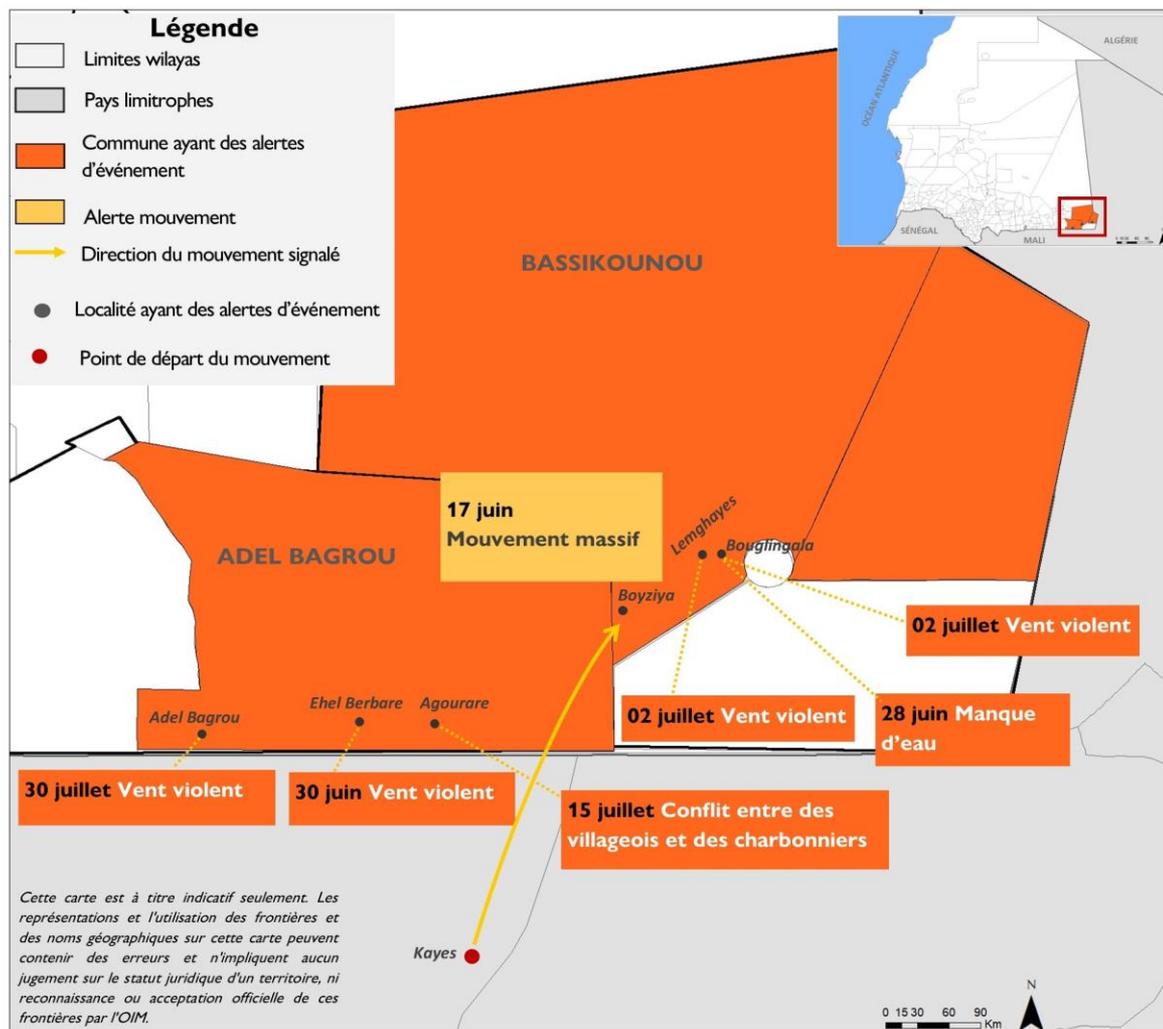
INFORMATIONS PREVENTIVES



Durant les mois juin et juillet 2023, 40 alertes (informations préventives) ont été collectées pour les moughataas de Adel Bagrou et de Bassikounou, **puis partagées aux communautés pour leurs informations et pour la préparation**. Toutes ces alertes ont toutes été émises par l'Office National de la Météorologie (ONM).

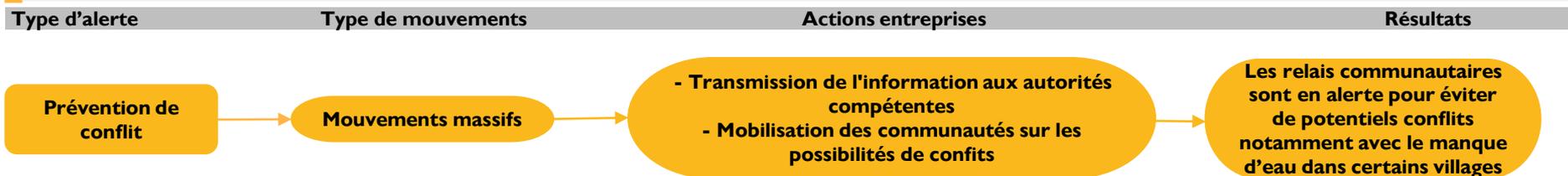
Un total de 51 pour cent des alertes concernait les fortes températures enregistrées en cette période (moyenne maximale de 45 degrés), 27 pour cent des avis de présence de particules de sable dans l'air qui ont pour principal impact la réduction de la visibilité, 24 pour cent de ces alertes concernaient des faibles pluies et 4 pour cent des vents violents.

CARTE: ALERTES ENREGISTREES DANS LES VILLAGES (MOUGHATAA DE BASSIKOUNOU ET D'ADEL BAGROU)

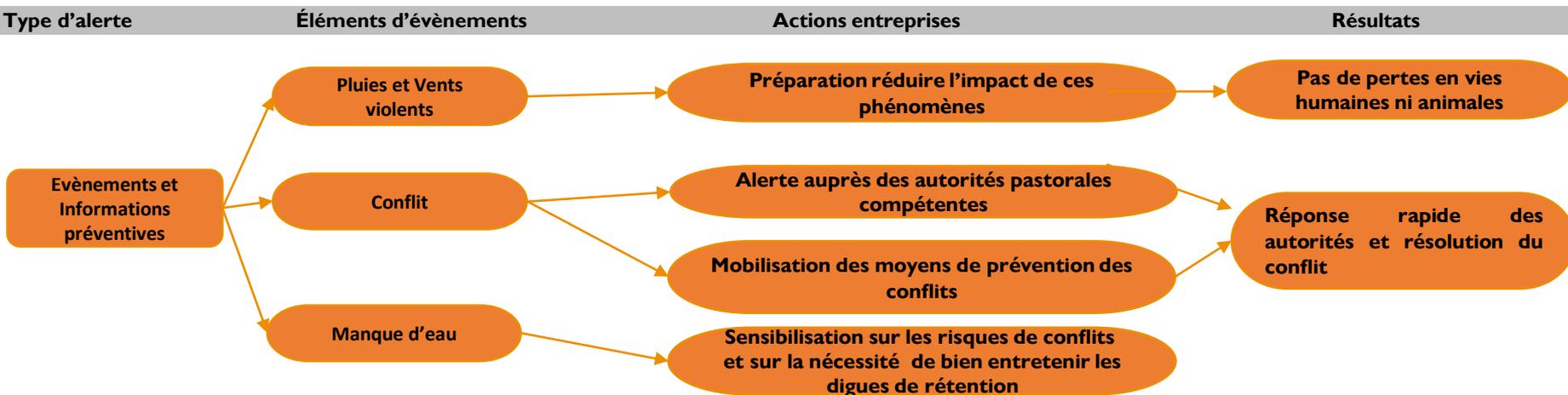


À la suite de la transmission des alertes par les relais communautaires au point focal des alertes ou vice versa (les informations préventives), des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse dans le but d'éviter, d'atténuer ou d'apaiser une situation qui pourrait amener à une situation non maîtrisable. Ainsi, selon les types d'alertes, des actions sont entreprises pour **la réponse aux alertes**.

RÉPONSES AUX ALERTES « MOUVEMENTS »



RÉPONSES AUX ALERTES « ÉVÈNEMENTS ET INFORMATIONS PREVENTIVES »



Concernant les évènements et les informations préventives liées aux catastrophes, les populations se préparent aux évènements en regroupant le bétail dans des lieux sûrs afin de ne pas les exposer aux risques en lien avec l'évènement.

Pour l'alerte liée à un conflit, les relais ont pu contacter le chef de village qui n'a pas pu résoudre le conflit puis à informer les autorités qui ont répondu rapidement pour atténuer les effets de ce conflit.

Concernant le manque d'eau dans certains villages, les autorités ont été informées de ce phénomène impactant principalement les animaux. Toutefois, aucune action n'a été prise par ces derniers. Cependant, les relais continuent à sensibiliser leurs communautés sur la nécessité d'une bonne gestion des eaux avec l'entretien des digues de rétention des eaux de pluies. En plus étant donné que certains mouvements massifs sont signalés en direction des villages qui manquent d'eau, les relais continuent à sensibiliser sur les risques de conflits.